



Bon de commande signé par le conjoint

Par **Nath.m**, le **04/10/2021 à 19:02**

Bonjour, rnrnJ'ai signé un bon de commande au nom de ma compagne avec laquelle je suis pacsé. Nous ne souhaitons finalement pas valider cet achat, le bon de commande est il valable puisqu'il n'est pas signé par ma compagne ?

Par **jodelariege**, le **04/10/2021 à 19:18**

bonjourrnrn*le bon de commande est valable ;il n'a pas besoin d'etre signé par les deux partenaires:rnrn"<https://calsavocat.fr/pacs-concubinage-mode-d-emploi/>"